

ORGANISATION ACADEMIQUE DE LA VALIDATION DES DIPLOMES ET DES BLOCS DE COMPETENCES (*)

(Année scolaire 2025 – 2026)

Proposition version du 03 février 2025

(*) concerne uniquement les diplômes et blocs de compétences dont la modalité d'évaluation est le CCF ; en fonction du statut du candidat se référer au référentiel d'examen

JURYS DE NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025 Diplômes professionnels de niveaux 3, 4 et 5	Délais (dates limites)	GRETA -CFA	DAVA	DEC	FC	DRAFPIC	Commentaires
Déclaration préalable d'une formation diplômante sur e-plome (demande d'habilitation si nécessaire)	Démarrage de l'action						Cf. documents types sur e-plome
Envoi de la déclaration à l'inspecteur référent pour VISA	Démarrage de l'action						
Saisie des inscriptions par le GRETA-CFA des candidats sur Cyclades	17 septembre 2025						Dates d'ouverture de Cyclades Du 17 au 23 septembre 2025
Edition par le GRETA-CFA des confirmations d'inscription signées par les stagiaires et envoi au DAVA par e-mail (avec pièce jointe si nécessaire) à l'adresse : dava-vae@ac-nantes.fr)	Jusqu'au 26 septembre 2025						
Saisie des notes sur Cyclades par le GRETA-CFA	Semaine 45						
Renseignement du « livret de l'apprenant » et envoi au DAVA uniquement en version numérique à envoyer à l'adresse suivante : dava-vae@ac-nantes.fr	Jusqu'au 07 novembre 2025						
Mise en place des jurys : utilisation de jurys VAE ou mise en place de jurys spécifiques	du 17 novembre au 05 décembre 2025						
Transmission du PV de jury à la DEC par courrier							
Publication des résultats sur le site internet officiel							
Délivrance des relevés de notes (transmission aux apprenants)							
Délivrance des attestations de blocs de compétences et/ou des diplômes (transmission aux GRETA-CFA)							

Le Délégué Régional Académique
 Directeur du GRETACFP Expérience

Vincent BAHEY

ORGANISATION ACADEMIQUE DE LA VALIDATION

DES DIPLÔMES ET DES BLOCS DE COMPÉTENCES (*)

(Année scolaire 2025 – 2026)

Proposition version du 03 février 2025

(*) concerne uniquement les diplômes et blocs de compétences dont la modalité d'évaluation est le CCF ; en fonction du statut du candidat se référer au référentiel d'examen

	Délais (dates limites)	GRETA -CFA	DAVA	DEC	FC DRAFTIC	Commentaires
JURYS DE MARS – AVRIL 2026						
Diplômes professionnels de niveaux 3, 4 et 5						
Déclaration préalable d'une formation diplômante sur e-plombe (demande d'habilitation si nécessaire)	Démarrage de l'action					Cf. documents types sur e-plombe
Envoye de la déclaration à l'inspecteur référent pour VISA	Démarrage de l'action					
Saisie des inscriptions par le GRETA-CFA des candidats sur Cyclades						Dates d'ouverture de Cyclades Du 20 au 26 janvier 2026
Edition par le GRETA-CFA des confirmations d'inscription signées par les stagiaires et envoi au DAVA par e-mail (avec pièce jointe si nécessaire) à l'adresse : dava-vae@ac-nantes.fr) Réception et vérification du tableau des inscriptions	A partir du 20 janvier 2026					
Saisie des notes sur Cyclades par le GRETA-CFA						
Renseignement du « livret de l'apprenant » et envoi au DAVA uniquement en version numérique à envoyer à l'adresse suivante : dava-vae@ac-nantes.fr	Semaine 10					* : sous réserve d'une modification du calendrier
Mise en place des jurys : utilisation de jurys VAE ou mise en place de jurys spécifiques	du 16 mars au 03 avril 2026					
Transmission du PV de jury à la DEC par courrier						
Publication des résultats sur le site internet officiel						
Délivrance des relevés de notes (transmission aux apprenants)						
Délivrance des attestations de blocs de compétences et/ou des diplômes (transmission aux GRETA-CFA)						

Le Délégué Régional Académique
 Directeur du GIP-FClP Expérience



Vincent BAEY

ORGANISATION ACADEMIQUE DE LA VALIDATION DES DIPLÔMES ET DES BLOCS DE COMPÉTENCES

(Année scolaire 2025 – 2026)

Version du 06 février 2025

JURYS DE JUIN - JUILLET 2026* Diplômes professionnels de niveaux 3, 4 et 5	Délais (dates limites)	GRETA- CFA	DAVA	DEC	DAFPIC FC	Commentaires
Déclaration préalable d'une formation diplômante sur e-plome (demande d'habilitation si nécessaire)	Septembre					Cf. documents types sur e-plome
Envoi de la déclaration à l'inspecteur référent pour VISA	Septembre					
Inscription du stagiaire	Octobre à Novembre					Cf. circulaire d'organisation des examens transmise par la DEC
Contrôle de la confirmation d'inscription signée par le stagiaire et envoi à la DEC						
Saisie des propositions de notes sur Lotanet	Mai – Juin					
Renseignement du « livret de l'apprenant » et envoi à la DEC						
Mise en place du jury	Juin – Juillet					
Publication des résultats sur le site internet officiel						
Délivrance des relevés de notes (transmission aux stagiaires)						
Délivrance des attestations de blocs de compétences et/ou des diplômes (transmission aux GRETA- CFA)						

* Point d'attention : l'inscription pour la session de juin de l'année N est effectuée en fin d'année N-1